

Des avancées importantes !

EMPLOI

Depuis plus d'1 an et 1/2, SUD-Rail a un préavis de grève illimité sur le sujet des Effectifs. Un sujet brûlant tant le manque d'effectif s'est installé et tant il a des conséquences sur nos congés et nos conditions de travail. La pression mise par les ASCT à l'appel de SUD-Rail et de la CGT a permis de contraindre la direction à annoncer lundi aux 2 OS le recrutement de 19 ASCT sur Krono pour début 2022 (et ce seront 34 ASCT recrutés sur l'ensemble de la région début 2022).

PRIMES DE LANGUES

SUD-Rail faisait un point central de son appel à la mobilisation de cette question des primes de langues. La direction avait décidé dès février 2022 de supprimer la prime d'Espagnol et de renvoyer à l'examen tous les agents bénéficiaires de primes de langues. SUD-Rail a obtenu de ne renvoyer personne à l'examen avant 2028 au plus tôt (soit 6 ans de gagnés pour tous), puis ensuite de ne passer le constat que tous les 6 ans au lieu de 5 ans comme la direction l'avait décidé (soit un 1er constat en 2028, puis en 2034, puis en 2040, ...).

EAS SAUVAGE

La direction s'est lâchée ces derniers temps et s'est assise sur ces propres engagements de 2014. Lors du déploiement de « l'EAS pour sauver des trains », les lignes sur lesquelles les trains sont censés circuler avec un ASCT à bord prévoient une possibilité de faire partir l'e train en EAS en cas d'absence inopinée de dernière minute de l'ASCT. Ces derniers semaines (principalement sur la ligne Lyon-Grenoble), la direction fait circuler des trains en EAS de manière sauvage sans respecter le cadrage prévu en 2014. La direction s'est engagée à cesser de recourir à l'EAS sauvage à partir de début février 2022.

PARCOURS PRO

SUD-Rail réclamait depuis 2 ans de revoir le référentiel parcours pro pour reconnaître l'ancienneté sur le métier d'ASCT. La direction a créé un réel dysfonctionnement en faisant passer les reconversions avant les ASCT et les agents directement embauchés sur le métier d'ASCT n'ont plus de perspective d'évolution vers TGV. La CGT comme SUD ont réclamé dans le cadre de ce conflit de revoir le référentiel. La direction a accepté le principe d'une table ronde en janvier pour réécrire le référentiel afin de reconnaître l'ancienneté sur le métier !

Après consultation de ses adhérents sur ces avancées, SUD-Rail a décidé de ne pas appeler les ASCT TER à la grève à partir du 17 décembre et de lever les préavis d'1 heure que nous avons posé. SUD-Rail attend par ailleurs de nouvelles annonces sur la rémunération, mais ces décisions relèvent du national et SUD-Rail fait son possible pour contraindre la SA Voyageurs à autoriser les établissements à activer la majoration de la prime de travail ou d'une Gratex !